

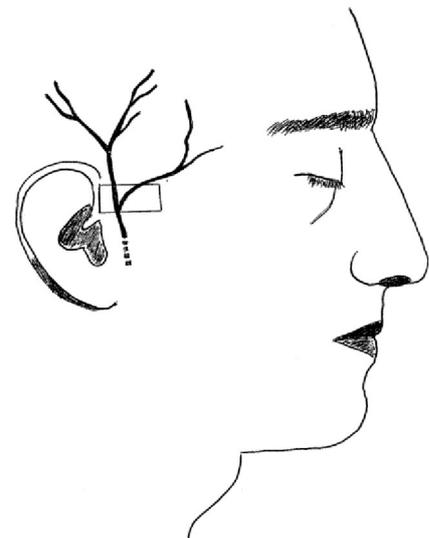
FICHE D'INFORMATION PATIENT

BIOPSIE D'ARTÈRE TEMPORALE

La maladie de Horton est une inflammation de la paroi des artères, notamment au niveau des artères temporales. Les symptômes principaux de cette maladie sont les maux de tête, les douleurs et les difficultés à mastiquer lors de l'alimentation. Il existe également un risque de troubles visuels. L'origine de cette maladie est inconnue mais elle n'est pas contagieuse.

Le diagnostic est posé par l'analyse d'un fragment de l'artère temporale superficielle.

La biopsie d'artère temporale est réalisée sous **anesthésie locale** au bloc opératoire. L'intervention dure une vingtaine de minutes. **Un repas léger est autorisé avant de venir à l'hôpital.**



Une incision horizontale de 2 à 2,5 cm est réalisée juste devant l'oreille, du côté où les symptômes sont les plus présents. La tonte des cheveux juste devant l'oreille concernée est nécessaire.

De la colle est appliquée sur la cicatrice en fin d'intervention. Aucun soin spécifique n'est nécessaire à ce niveau. La colle s'effrite au bout de 10 à 15 jours avec une cicatrisation complète obtenue dans l'intervalle.

Cette méthode permet de reprendre des douches dès le lendemain de l'intervention (les bains sont interdits pendant 15 jours) en évitant de froter la colle en place. Le séchage doit donc se faire par tamponnement et non par friction.

NB : en cas de traitement anticoagulant (LOVENOX®, INNOHEP®, PREVISCAN®, XARELTO®, ELIQUIS®, PRADAXA®) ou antiagrégant plaquettaire (PLAVIX®, KARDEGIC®/ASPEGIC®, BRILIQUE®), une modification du traitement voire un arrêt transitoire peut être nécessaire. Il est donc important de bien préciser l'ensemble de votre traitement, surtout s'il comprend l'un de ces médicaments, lors de la consultation avec votre chirurgien.